



Bulletin d'information de la section UNSA Douanes de  
Nouvelle-Aquitaine

**GAMELLES ET BIDONS**

**E-VOTE J-52**

# FLASH INFO SUR LES ÉLECTIONS

*Un groupe de travail s'est tenu à la DI de Bordeaux avec les OS afin d'organiser les futures élections professionnelles sur la Nouvelle-Aquitaine qui se feront par E-VOTE !*

*Chaque agent aura, 1 mois avant la date du début du vote, la possibilité d'ouvrir son compte électeur. Il recevra un courriel qui lui indiquera la marche à suivre.*

*→ Du 29 octobre 2018 au 29 novembre 2018,  
ouverture du compte électeur*

*\* même s'il pourra activer son compte jusqu'au dernier jour de vote le 6 décembre 2018.*

*Chaque agent pourra voter*

*→ du 29 novembre 7h, jusqu'au 6 décembre 16h*

*\* toute procédure de vote débutée avant 16h le 6 décembre pourra se poursuivre jusqu'à 16h30.*

*Les agents PACTE titularisables au 1<sup>er</sup> décembre voteront pour la CCP des contractuels et localement pour le CTSD.*

*Mathieu prévoit une plage horaire de 30 mn pour voter.*

*Une FAQ foire aux questions sera disponible sur Aladin*

*L'UNSA douane présente des listes complètes pour tous les grades d'ACP2 à CP et inspecteur en alliance avec la CGC ainsi qu'au CTSD !*

*→ soit 42 candidatures (moyenne d'âge = 45 ans)*

*Vous aurez accès aux professions de foi et aux listes UNSA pour lesquelles nous sollicitons vos votes sur votre compte électeur.*

**UN CHOIX FORT EST UN CHOIX RÉFLÉCHI,**

**C'EST UN VOTE UNSA**

# CTSD DU 4 OCTOBRE

*Avant que vous ne votiez pour renouveler vos représentants du personnel, rappelons qu'actuellement il y a 8 élus en Nouvelle-Aquitaine (3 CGT, 2 USDFO, 1 CFTD, 1 UNSA et 1 SOLIDAIRE). Malgré notre seul élu, nous participons à cette instance de manière concrète et vous rendons compte régulièrement. Si vous souhaitez que les choses évoluent dans le bon sens, renforcez notre présence dans cette instance en votant dès le 29 novembre pour notre liste d'alliance UNSA/CGC au CTSD.*

Très peu de votes au cours de ce CT, puisqu'il s'agissait de la présentation du bilan social et des Programmes Annuels de Prévention (PAP) concernant l'hygiène et sécurité.

L'UNSA a mis en avant 3 constats sur le bilan social :

1- le taux d'agent à temps partiel, surtout les 90 % et 80 %, ne cesse de grimper atteignant 11 %.

-----→ **l'UNSA est favorable à l'expérimentation de la semaine de 4 jours !**

2- Bien que la moyenne d'âge des agents de la DI baisse (48 ans), le nombre d'agents dépassant les 60 ans augmente considérablement avec toutes les incidences sociales que cela induit.

-----→ **l'UNSA souhaite le rétablissement de la Cessation Progressive d'Activité pour accompagner et favoriser les fins de carrière**

3- Les agents des catégories C et B sont ceux qui pâtissent le plus de la situation économique actuelle notamment pour leur pouvoir d'achat.

-----→ **l'UNSA revendique le dégel du point FP, et avec l'augmentation de la CSG un gain du pouvoir d'achat à l'instar des salaires du privé et non la compensation figée.**

Sur l'enjeu des salaires bas, le Président du CTSD fera remonter à la DG notre inquiétude.

Par ailleurs, l'UNSA a recadré certains propos syndicaux, en soulignant que le déficit de présence des correspondantes sociales sur le terrain s'explique en grande partie par les innombrables tâches administratives qui leur incombent. Néanmoins, nous considérons que cette présence auprès des agents pourrait s'accroître grâce à **de nouvelles organisations notamment en coopération** avec les services sociaux ministériels.

Le DI a fait preuve de loyauté envers son prédécesseur lorsqu'il a défendu son bilan face aux critiques de la CGT fustigeant la méthode à la hussarde employée par le passé pour la mise en œuvre du PSD.

Par la suite, il n'est pas sûr qu'il ait fait preuve de la même loyauté lorsque à une intervention de l'UNSA s'étonnant qu'une demande de changement horaire concernant la brigade de Dax n'ait pas été mise à l'ordre du jour du CT alors que la même demande de la part de la brigade de La Rochelle est examinée, le DI a répondu que cette demande ne lui avait pas été transmise.

Concernant La Rochelle, nous avons voté, comme l'ensemble des autres OS, pour le changement de régime horaire étant donné qu'une majorité d'agents le souhaitait.

Concernant la brigade de Dax, l'UNSA a pris **l'initiative d'adresser un courriel** aux autres OS pour demander au DI qu'il convoque un CTSD sous 45 jours afin d'examiner la demande de Dax adoptée majoritairement par les agents lors d'un vote.

Quelques infos utiles de la part du DI :

- Pour les motards, l'instruction cadre doit être appliquée, notamment dans le contexte du travail en seconde partie de nuit. (mais selon le DI, le motard peut également être un piéton!).
- Il y a eu une demande pour équiper tous les motards de téléphones de type smartphone avec abonnement DATA.
- Le DI rendra visite au Maire de Brive le 23 octobre prochain concernant la recherche de locaux.
- Le déménagement du bureau d'Angoulême pourrait se faire finalement dans Angoulême même.
- Le projet d'agrandissement de la brigade d'Hendaye est dans les tuyaux !
- Lorsqu'un agent est dispensé sur une longue durée de formation TPCI ou bien du gilet lourd, le DI demandera une vérification de l'aptitude physique.
- Les agents de la Recette Régionale de Poitiers pourront se former en alternance avant leur affectation sur leur nouveau bureau.
- Enfin concernant le transfert de 2 agents du pôle Viti de Mérignac vers Langon, **l'UNSA a demandé combien d'emplois "primables"** seraient proposés. L'administration gênée, a dit ne pas avoir encore défini si ce sera 1 ou 2.